

1. Informations sur l'employeur

Nom, prénom / raison sociale :

Rue et numéro :

NPA et lieu :

2. Accès à l'Extranet

L'employeur soussigné déclare vouloir utiliser les prestations de l'Extranet Retraites Populaires Espace employeurs pour le(s) contrat(s) d'affiliation suivant(s) :

Contrat(s) n° :	Retraites Populaires	CIP	Profelia
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
.....	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La Caisse intercommunale de pensions (CIP) et Profelia sont gérées par Retraites Populaires qui les représente dans le cadre du contrat pour l'utilisation de l'Extranet.

3. Navigateurs

Les navigateurs supportés actuellement par l'Extranet sont :

- Internet Explorer
- Mozilla Firefox
- Safari
- Chrome

Cette liste sera mise à jour régulièrement en fonction de l'évolution du marché des navigateurs et sera publiée sur l'Extranet.

4. Prestations de l'Espace employeurs

L'accès à l'Espace employeurs de l'Extranet permet aux personnes autorisées par l'employeur (ci-après : les utilisateurs) d'utiliser les prestations mises à disposition dans le cadre de cet espace. Par le biais de l'Extranet, les utilisateurs peuvent effectuer en particulier les opérations suivantes en lien avec le(s) contrat(s) d'affiliation susmentionné(s) :

- procéder à des annonces (affiliation, démission, changement de salaire, changement d'adresse, retraite, etc.)
- faire des simulations (affiliation, changement de salaire, etc.)
- consulter les données du (des) contrat(s) d'affiliation (données de base, liste des personnes assurées, données de facturation).

5. Accès électronique aux documents

L'employeur prend note que les documents relatifs aux annonces faites par le biais de l'Extranet sont mis à sa disposition sous forme électronique dans l'Extranet. Ces documents ne lui sont pas envoyés par courrier, sous forme imprimée.

6. Devoirs de diligence de l'employeur

L'employeur déclare connaître les risques liés à la consultation et aux échanges de données passant par internet. Il s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour limiter l'accès à l'Extranet aux seules personnes autorisées.

7. Supports technique et métier

Pour toutes les questions relatives à l'utilisation de l'Extranet, les utilisateurs ont la possibilité de contacter Retraites Populaires du lundi au vendredi, de 7 h 30 à 17 h, à l'exception des jours fériés officiels vaudois et des jours de congé supplémentaires fixés par Retraites Populaires.

Support technique 021 348 28 38
support.extranet@retraitespopulaires.ch

Support métier les coordonnées du support métier figurent sur le portail d'entrée de l'Extranet,
sous la rubrique contact et support

8. Dispositions générales

L'employeur confirme avoir reçu et avoir pris connaissance des **conditions générales relatives à l'utilisation de l'Extranet Retraites Populaires Espace employeurs**, qui font partie intégrante de la présente déclaration. Il déclare accepter le contenu de ces conditions générales.

Signature de l'employeur

Lieu et date:

Signature(s):

Nom(s) et prénom(s) du (des) signataire(s):

.....

.....

.....